

[Tapez ici]

# CHEMINEMENT DES DOSSIERS EPREUVES REGIONALES SUR ROUTE

[Tapez ici]

- 1- Etablissement du dossier par organisateur (administratif ou technique suivant le cas) comprenant :
    - Pré-Règlement particulier de l'épreuve
    - Convention d'organisation et annexe financière entre l'organisateur administratif et l'organisateur techniques'ils sont différents
    - Dossier RTS (dossier de sécurité)
  - 2- Envoi par l'organisateur
    - a. Pré-Règlement particulier de l'épreuve au correcteur (voir liste ci-dessous)
    - b. Du dossier RTS à Patrice MARTY (Rallye), à Yves ESCLOUPE (Côte et Slalom)
  - 3- Retour dossier
    - a. Envoi des corrections par le correcteur à l'organisateur **et à la Ligue**
    - b. Envoi des RTS corrigées à l'organisateur **et à la Ligue**
  - 4- Envoi par l'organisateur ADMINISTRATIF à la préfecture
    - a. Du Pré-règlement particulier **corrigé** selon demandes du correcteur, plans ES, Carte Générale, timing
    - b. CERFA demande d'autorisation
    - c. De la convention d'organisation et annexe financière
    - d. Du dossier RTS
    - e. De la demande d'autorisation au préfet
    - f. Du dossier Natura 2000
    - g. Des attestations diverses (ambulances, pompiers, secouristes, docteurs, etc...) (uniquement à la Préfecture)
  - 5- Envoi par l'organisateur ADMINISTRATIF **à la Ligue**
    - a. Du Pré-règlement particulier **corrigé** selon demandes du correcteur, plans ES, Carte Générale, timing
    - b. De la convention d'organisation et annexe financière
    - c. De la demande de matériel (à la Ligue et à Yves ESCLOUPE
    - d.
    - e. Du chèque d'inscription **établi par l'ASA de 350€** (uniquement à la Ligue)
    - f. Du chèque des **½ droits d'inscription FFSA** si vous n'avez pas payé l'intégralité en novembre-décembre (uniquement à la Ligue)
  - 6- Validation des officiels par la Ligue
  - 7- Saisie du dossier **complet** par la Ligue sur le portail intranet FFSA
    - a. Du Pré-règlement particulier corrigé, plans ES, Carte Générale, timing
    - b. De la convention d'organisation et annexe financière
  - 8- Inscription du numéro de visa régional, numéro de visa fédéral demandé et donné.
  - 9- Envoi de la Ligue à l'ASA des documents concernant le rapport de clôture et de la 1<sup>ère</sup> page du pré-règlement tamponné avec les visas régionaux et fédéraux
  - 10- Envoi par l'organisateur du règlement définitif à la Ligue et aux Officiels de l'épreuve
  - 11- Saisie du règlement définitif par la Ligue sur le portail Intranet de la FFSA
  - 12- Envoi par l'organisateur de la liste des engagés **à la ligue** une fois la déclaration faite à la préfecture
  - 13- Envoi des classements par mail à la Ligue (sous format Excel ET PDF) le lendemain de l'épreuve (1)**
  - 14- Envoi de la liste de présence des commissaires avec leur n° de licences, ASA et nombre de jours de présence au plus tard le mardi soir suivant l'épreuve(1)**
  - 12 Envoi du rapport de clôture à la Ligue (15 jours maximum) **sous forme de fichier, Excel ou Word ou PDF par clé ou transfert**
- (1) Si la clause soulignée n'est pas respectée aucun classement de la ligue ne sera établi

## Liste des correcteurs

Rallye asphalte	Gérard FOURNIER
Slalom	René PASCOUAT
Courses de côte	Arnaud DESPORTES